

LES ÉTAPES DE VOTRE INSCRIPTION

1

Choisissez votre formation dans notre catalogue ou sur notre site Internet : www.cra-mp.info.

En cas de doute ou pour être conseillé sur le choix de votre formation, nous vous invitons à contacter le service formation : formation@cra-mp.info / 05 23 610 418

Cliquez sur le lien vers le bulletin de pré-inscription en ligne que vous trouverez au bas de chaque plaquette de présentation des formations.

Retrouvez ce lien sur notre site : www.cra-mp.info ou sur demande auprès du service formation. Certaines formations nécessitent des prérequis (précisés dans le programme de formation) : votre inscription sera validée après vérification de ces derniers.



Date limite d'inscription : 1 mois avant le début de la formation, sous réserve de places disponibles.

2

3

Vous recevez par mail un accusé de réception de votre pré-inscription.

Votre inscription est validée et effective à compter de la réception d'une **confirmation** de notre part et/ou de la **convocation, convention-contrat de formation**. Sauf demande spécifique de votre part, nous envoyons les éléments de contractualisation par mail.

4

Le département formation se réserve le droit :

- De refuser une inscription si celle-ci est incomplète, si elle ne correspond pas aux critères demandés ou si le nombre maximum de participants est atteint
- D'annuler ou de reporter une formation si nécessaire

Les informations contenues dans le bulletin d'inscription, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification. Les coûts d'inscription sont nets et ne sont pas assujettis à la TVA. L'utilisation des documents remis lors des formations est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957 : « toute présentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause est illicite ».